

Les Amériques en mars 2000

ALENA

Le désenchantement pour le projet des Amériques se fait sentir un peu partout, y compris dans les milieux académiques. Les rumeurs de couloirs lors la dernière conférence annuelle de l'Association pour les études latino-américaines (LASA) tenue à Miami du 16 au 19 mars veulent que les études régionales soient maintenant passées de mode aux États-Unis et deviennent de plus en plus difficiles à financer. Dans la presse américaine des derniers jours, les Amériques sont franchement sur la glace, et peut-être seul le rapatriement du vieux général sanguinaire à Santiago suscite quelques émotions. Sans problèmes véritables, sinon ceux qui pourraient éventuellement surgir des envolées boursières ou des déséquilibres extérieurs, les États-Unis s'interrogent sur leur bonne fortune économique, avec la Fed prêchant au Sénat le réfrènement d'une croissance économique trop vigoureuse à son goût, avec ses 6,9 % au dernier trimestre de 1999 et un taux de 4 % pour une troisième année consécutive. La FED a augmenté le taux d'escompte d'un quart de point pour la dernière semaine de mars. Il s'agit de la seconde hausse du taux de base cette année; pour le trimestre courant, les estimations sont que la croissance ne dépassera pas les 5 %.

Du côté canadien, les discussions commerciales avec les pays de l'Association européenne de libre-échange, la Suisse, la Norvège, l'Islande et le Lichtenstein ont commencé à Genève dans la troisième semaine de mars, après dix-huit mois de négociations. On espère qu'un accord sera signé avant la prochaine rencontre de l'Association prévue à Zurich au mois de Juin.

La hausse des prix du pétrole de février a contribué à creuser un peu plus encore le déficit commercial des États-Unis, lequel a enregistré une augmentation de 13,8 % par rapport aux niveaux atteints en janvier, pour clore à 28 milliards de \$ E.-U.. Le déficit commercial (biens et services) atteint 217,3 milliards \$ E.-U. en 1999, en hausse de 65 % par rapport à 1998 (164,3 milliards). Au mois de janvier 2000, le prix du baril de pétrole a atteint les 23,18 \$ E.-U., un prix record qui rappelle les prix du brut pendant la Guerre du Golfe. Cependant la bonne nouvelle est qu'après avoir longuement palabré avec les autorités états-uniennes pendant les mois de février et mars, le Mexique, qui détient près de 4,6 % du marché mondial du pétrole, a finalement annoncé, le 30 mars, que sa production pétrolière serait augmentée substantiellement, suivant en cela une décision prise au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) dont il n'est pourtant pas membre, les pays producteurs s'étant presque tous déclarés en faveur d'une augmentation de la production aux tout derniers jours de mars. Le Mexique a pris grand soin de préciser que les États-Unis n'avaient rien à voir avec cette décision

Mexique

Selon l'Institut international pour la gestion du développement (IMD), le Mexique se situe à la trente-sixième place sur une liste des quarante-six pays les plus compétitifs à l'échelle mondiale. L'Institut signale que plusieurs facteurs expliquent la faible compétitivité de l'économie mexicaine, dont l'application irrégulière de la loi, l'insécurité publique, la faiblesse du système financier et des instances de supervision, l'absence de politiques publiques suffisantes pour satisfaire les nécessités de base de la population et le niveau d'éducation. Quoique les démarches bureaucratiques aient été considérablement simplifiées au cours des deux dernières décennies, les entrepreneurs qui souhaitent faire des affaires au Mexique considèrent que les exigences sont encore exagérément longues à remplir, rapporte l'Institut. Ces considérations critiques n'ont pourtant pas empêché l'Agence Moody's d'annoncer en février qu'elle prévoyait relever la côte du Mexique à BAA1 en raison de la bonne tenue du pays, sur le plan de l'investissement international en particulier. Le Mexique constituerait le second pays d'Amérique latine, après le Chili, à recevoir cette note d'excellente conduite. Évidemment, l'annonce ne fait pas consensus : le Mexique se verrait accorder cette nouvelle côte moins de deux mois avant l'élection présidentielle de juillet 2000 qui promet d'être pour le moins animée. Certains s'inquiètent également du fait que depuis au

moins deux décennies, chaque élection présidentielle au Mexique a systématiquement été accompagnée d'un effondrement économique et monétaire. Cela dit, l'économie mexicaine continue d'afficher d'excellents résultats, ce qui lui vaut également un [satisfecit de la part du FMI](#).

Le FMI, au terme de ses consultations au titre de l'Article IV, note en effet avec satisfaction que la situation économique du Mexique continue de s'améliorer rapidement. La croissance économique, bien qu'en recul en 1999, 3,7 % contre 4,8 % en 1998 et 6,8 % en 1997, reste forte, les exportations ayant progressé l'année dernière de 15,2 %. Le *PIB per capita* a augmenté de 1,9 % en 1999 (3 % en 1998), le taux d'inflation reste modéré (12,3 %) et le déficit courant est moindre qu'en 1998 : - 2,9 % en pourcentage du PIB en 1999, contre - 3,7 % en 1998. Autre signe encourageant : l'encours de la dette, en pourcentage du PIB, est passé de 49,5 % à 33 % entre 1996 et 1999, avec le résultat que le service de la dette, en pourcentage des recettes d'exportations et des transferts, est passé de 55 % à 36,4 %. Le déficit public reste limité à un peu plus de 1 %, avec toutefois un excédent primaire de 2,5 % pour l'année 1999. Malgré ses bons résultats économiques, le FMI invite toutefois le Mexique à faire preuve de prudence en matière budgétaire, en particulier de ne pas se laisser tenter par des augmentations de dépenses suite aux rentrées fiscales supplémentaires engendrées par les hauts niveaux des prix du pétrole, et à resserrer davantage sa politique monétaire pour lutter contre l'inflation et contrôler la demande. Pleinement satisfaite, l'institution a autorisé, le 17 mars, le Mexique à tirer une nouvelle tranche de crédits, d'environ 1,2 milliards de \$ É.-U., au titre des accords de confirmation.

L'Accord de libre-échange entre le Mexique et l'Union européenne (UE) a été ratifié le 23 mars à Lisbonne, lors d'une réunion extraordinaire du Conseil d'Europe à laquelle assista le Président E. Zedillo. Le traité, qui doit entrer en vigueur le 1er juillet 2000, a été soumis au Sénat de la République le 15 mars, lequel l'a ratifié quelques jours plus tard, le 21 mars. L'opposition au Congrès continue néanmoins de s'opposer au traité sous sa forme actuelle et renvoie l'exécutif à des négociations plus satisfaisantes pour le Mexique. Un point particulièrement litigieux a trait à l'article 35 relatif aux investissements. Celui-ci établit que le Mexique devrait réviser sa législation d'ici trois ans, une clause inacceptable du point de vue de l'opposition qui rappelle que la constitution du Mexique prévoit que les accords internationaux contractés par le pays doivent d'abord être conformes aux législations mexicaines et non dicter leurs réformes.

Sur le plan commercial, l'accord Mexique-U.E. prévoit que les exportations mexicaines de chaussures, automobiles, textiles et confections seront soumises à un strict régime de quotas. Ils seront en vigueur jusqu'en 2004, avant d'être révisés. Les règles d'origine particulièrement exigeantes qui s'appliquent aux produits manufacturés échangés entre l'UE et le Mexique viennent en outre témoigner du fait que l'Europe n'entend pas être inondée de produits en provenance des nombreux partenaires commerciaux avec lesquels le Mexique a signé des accords, et souhaite établir un pacte presque exclusif au travers duquel c'est surtout l'intégration industrielle qui est visée. Plutôt que l'échange de produits exclusivement mexicains ou européens et la spécialisation accrue de chacun des partenaires dans un domaine d'exportation particulier, l'accord semble davantage favoriser les échanges intra-firmes tout en simplifiant éventuellement l'implantation d'entreprises européennes au Mexique. Cela dit, les produits de l'agro-alimentaire, les boissons alcoolisées et à base de fruits compteront parmi les biens "réellement" échangés entre les deux partenaires.

Les exportations mexicaines de produits de l'automobile seront soumises à un régime de règles d'origine "régionale" (ce qui n'inclut que l'UE et le Mexique) de 45 % de pendant la période initiale allant jusqu'à 2001; de 2002 à 2004, le contenu d'origine sera augmenté à 50% et à partir de 2005, à 60%. Cette approche "étapiste" permettra l'intégration progressive du secteur de l'auto entre les deux partenaires commerciaux. En ce qui concerne le secteur du textile, les exportations mexicaines de tissus, velours, tissu-éponge, tapis, chandails d'acrylique, et autres vêtements, le contenu d'origine régionale établit que les fibres, fils et produits chimiques utilisés pour leur fabrication soient de provenance européenne ou mexicaine. Les exportations du secteur électrique des fers, fours, appareils électro-ménagers et pièces et réfrigérateurs, devront avoir un contenu national entre 50 et 60% pour être admissibles sur le marché européen. Les produits de l'industrie chimique et du plastique ne sont pour le moment pas couverts par l'Accord. Les biens du secteur électronique mexicain, comme les microphones, enregistreuses, radios,

appareils photo, photocopieuses et autres rencontrent une curieuse barrière voulant qu'ils puissent être exportés vers l'Europe uniquement s'ils sont fabriqués à partir de pièces européennes.

Plusieurs critiques en provenance de l'opposition au Congrès et de la société civile ont dénoncé le fait que l'accord de libre-échange avait été négocié à l'initiative de Volkswagen, appuyé en cela par plusieurs firmes transnationales qui souhaitent opérer avec plus de liberté de mouvement au Mexique. L'opposition mexicaine n'articule pas ses critiques face au libre-échange sur le même répertoire que ne le font, par exemple, les coalitions canadiennes ou états-uniennes, franchement plus anti-libre-échangistes. Au Mexique, les coalitions qui se sont rassemblées sous l'égide du Réseau mexicain d'action face au libre-échange (RMALC), invoquent essentiellement des arguments défensifs ; si l'opposition au libre-échange n'est pas claire, les inquiétudes demeurent fortes quant aux bénéfices sociaux de tels traités, ainsi que sur le sort réservé aux micro, petites et moyennes entreprises. Selon le RMALC, par exemple, l'Accord ne permet pas nécessairement au Mexique de s'insérer davantage dans le marché international et se contente de "donner beaucoup pour presque rien" aux entreprises transnationales. L'accusation n'est pas sans fondements et rappelle entre autres que pour plusieurs, l'Accord de libre-échange de l'Amérique du Nord avait été essentiellement contracté à l'initiative et au bénéfice de General Motors, Ford et Chrysler.

Pendant la première semaine de mars, le Président Zedillo en visite en Israël a signé l'Accord de libre-échange qui recouvrira 99 % des produits déjà échangés entre les deux pays rejoignant ainsi les États-Unis et le Canada. Dès son approbation par le Sénat, en cours depuis la session ouverte le 15 mars, plusieurs produits auront immédiatement droit de libre accès au marché israélien, tels le café, le sucre, le jus d'orange et autres produits citriques, la bière, la tequila et la mezcal. De son côté, Israël aura aussi l'accès immédiat au marché mexicain pour ses exportations de technologies agricoles, comme les systèmes d'irrigation et de serres, les équipements médicaux, autos, camions, autobus, produits de l'acier, produits chimiques, savons et produits médicaux. La majorité des biens visés par l'entente de libre-échange recevra toutefois un droit d'entrée intégral en 2003, tandis que le restant se verra accorder une élimination tarifaire en 2005. En 1998, le commerce entre les deux pays a totalisé les 155 millions \$ E.-U., le Mexique exportant à peine 20% de ce total et comptant un déficit net de 119 millions \$ E.-U. avec l'Israël. Au Mexique, les journaux estiment que l'Accord permettra essentiellement de contourner la "triangularisation" commerciale, les États-Unis et le Canada ayant déjà une entente commerciale analogue avec Israël. La rapidité et la simplicité des négociations bilatérales témoignent probablement du fait que l'Accord n'est pas d'une importance capitale pour le Mexique, du moins si on le compare à celui en particulier qui a été signé avec l'U.E. Sa signature confirme néanmoins le fait que, tout comme le Canada, le Mexique cherche par une stratégie souple de diversification commerciale, à réduire sa dépendance envers les États-Unis.

Autrement, les pourparlers portant sur des régimes de préférences tarifaires bilatéraux avec le Guatemala, le Salvador et le Brésil se poursuivent. À la fin de son mandat, le Président Zedillo remporte sans aucun doute la palme du libre-échangisme tous azimuts.

MERCOSUR

Argentine

Les ententes contractées avec le Fonds monétaire international (FMI) commencent à se montrer sous un aspect que n'avait pas publicisé De la Rúa en janvier dernier. Fin février à Buenos Aires, plus de 15 000 manifestants ont protesté contre le projet de la nouvelle administration visant la réforme des lois du travail, une exigence appuyée par le FMI en contrepartie d'[un prêt de 7,2 milliards \\$ E.-U.](#) accordé récemment, et approuvé le 10 mars. L'accord contracté avec le FMI, de type "stand-by" sur trois ans, vient remplacer les lignes de crédits antérieurement allouées à l'Argentine. Un tel type de prêt "de

précaution" signifie essentiellement que le gouvernement argentin ne recourra aux fonds accordés qu'en situation d'urgence ou en cas de choc externe. Le montant alloué constitue l'une des dix sommes les plus élevées consenties par le Fonds au cours de son histoire, ne dépassant toutefois pas les crédits accordés au Brésil, à la Corée du Sud et à l'Indonésie durant les crises financières de 1997 à 1999. Le prêt prévoit des engagements en matière fiscale, de compétitivité, de législation du travail, de réforme du système de santé, d'élévation progressive de l'âge de retraite des femmes, de décentralisation administrative etc. Le gouvernement s'engage également à privatiser la Banque Nacion en une société anonyme, à améliorer la gestion de la dette publique, en cherchant à négocier des périodes de maturité plus longues notamment, et à fixer des plafonds aux déficits des provinces, dont les finances publiques se sont fortement détériorées. Le gouvernement s'est aussi engagé à rééquilibrer les finances publiques, notamment en maîtrisant le déficit budgétaire en dessous des 4,7 milliards \$ E.-U. pour l'an 2000, soit - 2,3 % du PIB, et en le ramenant à zéro pour 2003. Il faut dire que le déficit consolidé du secteur public a été, en moyenne, de - 3,8 % du PIB entre 1993 et 1999, et que la dette du secteur public est passée, entre ces deux années, de 37,5 % à 47,7 % du PIB. Le [service de la dette extérieure](#), en pourcentage des recettes d'exportation de biens et services, est passé de 55,7 % à 91,9 % entre ces deux dates, les intérêts, seuls, de 15,4 % à 21,7 %.

Les prévisions économiques pour l'an 2000 sont meilleures que l'an passé alors que le pays avait connu une récession économique, de l'ordre de - 3,1 % de son PIB, avec une baisse des prix à la consommation de 1,8 %. On prévoit 3,4 % de croissance du PIB cette année. Le gouvernement anticipe également une augmentation des exportations de plus de 8 % cette année, et de 10 % environ des importations. En 1999, les exportations ont stagné et les importations, chuté de près de 14 %. Le déficit courant devrait atteindre, en 2000, - 4,5 % du PIB, contre - 4,3 % en 1999 (- 3,5 % en moyenne entre 1993 et 1998), ce qui reste très élevé. Les entrées de capitaux, dont près de 11 milliards de \$ É.-U. en 1999 (un sommet historique), couvrent toutefois le déficit extérieur. En outre, le ministère de l'économie prévoit que le déficit commercial de l'Argentine sera substantiellement réduit cette année après un premier trimestre particulièrement bon.. Bref, si la conjoncture s'annonce meilleure cette année que l'année dernière, il n'en demeure pas moins que la croissance économique, après plusieurs années de bonne tenue, reste fragile et marquée par d'importants déséquilibres qui prendront plusieurs années à se résorber et ceci, à un prix élevé pour les populations.

Les législateurs au Congrès ont, de leur côté, rapidement donné leur aval à la réforme des lois du travail, qui attend maintenant l'autorisation du Sénat. Le ministre de l'Économie, J.L. Machinea, s'est dit surpris des protestations sociales. De son point de vue, la proposition vise à stimuler l'emploi et la compétitivité du marché du travail, notamment en décentralisant les négociations collectives et en élargissant la période de probation avant l'embauche définitive de nouveaux employés. Elle constitue également une sorte de subvention indirecte à l'emploi, une partie des coûts salariaux des nouveaux employés étant prise en charge par l'État. Du point de vue du secteur syndical, on comprend surtout que de telles réformes favoriseront essentiellement l'embauche de courte durée, l'État payant la facture, et contribueront à précariser un peu plus encore le statut des travailleurs dans une économie qui connaît déjà un taux de chômage significatif, de l'ordre des 13,8 % selon les sources officielles mais en réalité beaucoup plus élevé dans les zones urbaines. La loi, maintenant entérinée constitue une défaite assez amère et étonnamment rapide pour les syndicats et la gauche argentine qui avaient appuyé la coalition portant De la Rua au pouvoir lors des élections d'automne.

Le gouvernement de la Rua a présenté, dans la seconde semaine de mars, un plan coordonné par une commission inter-ministérielle destiné à augmenter de manière substantielle les exportations, de 50% sur les quatre prochaines années. En 1999, les exportations ont totalisé les 23,3 milliards \$ E.-U.. Le plan prévoit que la politique commerciale soit davantage axée sur l'ouverture de nouveaux marchés en dehors du MERCOSUR. Outre une plus grande diversification géographique des exportations, le plan prévoit également d'appuyer davantage le commerce électronique, de rationaliser la bureaucratie gouvernementale affectée aux questions commerciales et plusieurs mesures destinées à lutter contre la corruption dans les organismes en charge de la politique commerciale. Sur le plan commercial, l'Argentine a connu plus de bas que de hauts en 1999, le commerce intra-MERCOSUR chutant de plus de 20%. Par contre, les exportations vers le Japon, l'Europe et les États-unis ont fortement progressé, ce

qui ne peut qu'inciter le gouvernement à suivre l'exemple du Chili et du Mexique et à faire cavalier seul en matière de négociations commerciales.

L'Argentine vient de signer un tout nouvel accord de libre-échange avec la Chine, grâce auquel elle espère doubler ses exportations, essentiellement de produits agricoles et de l'élevage, d'ici cinq ans. Actuellement le commerce entre les deux partenaires est fortement déficitaire pour l'Argentine, qui exporte pour environ un demi milliard par an et importe le double de produits chinois. 60 produits argentins recevront des réductions tarifaires progressives, diminuant de 40 % à 10-15 % les droits de douanes exigés par les autorités chinoises pour leur entrée. Le secteur céréalier (blé et maïs: droits d'entrée immédiats), les éleveurs (produits bovins et animaux: à partir de mai 2000) ainsi que les producteurs de fruits, produits laitiers et de la vigne (à partir d'octobre 2000), sont les plus intéressés par un tel accord.

En ce qui concerne le différend commercial opposant le Brésil à l'Argentine sur l'affaire du textile, reçu et actuellement examiné par l'OMC ([voir chronique précédente](#)), le tribunal d'arbitrage du MERCOSUR a décidé d'accorder à l'Argentine jusqu'au 31 mars pour répondre à la plainte brésilienne. Le tribunal exige la fin des barrières tarifaires imposées par l'Argentine aux textiles brésiliens, estimant leur illégalité dans le cadre de l'union douanière du MERCOSUR, entrée en vigueur le 1er janvier 1995. Depuis la mi-1999, l'Argentine avait décidé de mettre unilatéralement en application l'Accord relatif aux textiles et vêtements de l'OMC, sous prétexte que les règles établies dans le cadre du MERCOSUR ne protégeaient pas suffisamment le secteur textile national. L'accord prévoit que le commerce des produits du textile sont exclus, jusqu'en 2005, du programme de libéralisation commerciale multilatérale auquel ont souscrit les pays membres lors de la conclusion du cycle de l'Uruguay. Au mois de juin dernier, les autorités argentines avaient en outre dénoncé le fait que cinq produits du textile brésilien étaient commercialisés en Argentine à des prix inférieurs au marché d'origine ("dumping"), ce à quoi le Brésil a riposté par le dépôt d'une plainte à l'OMC. Suite à la décision du tribunal du MERCOSUR, la Fédération des industries textiles de l'Argentine (FITA) exige maintenant que les autorités argentines portent en appel le verdict et adressent le litige à l'OMC plutôt qu'à l'échelle du MERCOSUR.

Brésil

Au Brésil maintenant et toujours avec le FMI en tête de turc, un nouveau plan du gouvernement proposant de dépenser 22 milliards \$ E.-U. sur les programmes sociaux dans la prochaine décennie a été reçu avec grogne par le FMI un peu avant la mi-février, celui-ci conseillant aux Brésiliens de réduire leur dette plutôt que de gaspiller les fonds publics, en partie redevables aux créanciers internationaux. La chicane déclenchée à la suite d'un commentaire du représentant du FMI à Brasilia, Lorenzo Perez, puis amplifiée par un commentaire fait par le directeur sortant du Fonds lors de la rencontre des Nations Unies à Bangkok, a atteint son apogée lorsque le Parti du Travail a exigé l'expulsion immédiate de Perez, invoquant que l'allocation des ressources budgétaires n'avait jamais été un thème de discussion avec le FMI. Mr. Perez s'est quelque peu rétracté par la suite, mais le message était quand même passé. Le Fonds n'a donc pas très bonne presse en ce moment au Brésil (ce qui n'est pas nouveau). F. E. Cardoso, profitant de la situation, s'est refait un petit capital politique, en faisant cause commune avec les partis d'opposition et les porte-voix de la gauche sur une question d'ingérence politique sur laquelle tous ont fait bloc.

On se rappellera qu'en novembre 1998, le Brésil et le FMI avaient contracté un accord d'urgence allouant au pays 41,5 milliards \$ E.-U. sur trois ans. Les termes de l'accord ont été modifiés en janvier 1999 suite à la dévaluation du real. Le Brésil s'était alors engagé à mettre en œuvre des réformes fiscales majeures qui prévoyaient notamment des réductions sévères des dépenses d'État, une hausse des taux d'imposition et des taxes indirectes, des actions immédiates pour réduire la dette du secteur public et la vente des entreprises publiques. L'annonce de nouveaux programmes sociaux ne vient donc pas tout à fait respecter les engagements pris par le gouvernement pour obtenir une aide financière internationale cruciale pour son économie. Cardoso, qui avait promis lors de sa campagne de 1998 de prendre des mesures de lutte contre les inégalités sociales et la pauvreté au Brésil, se retrouve toutefois en position délicate d'avoir à respecter ses engagements internationaux sans s'aliéner l'appui de ses électeurs ni

aviver davantage la critique de ses opposants. Bien que les indicateurs de pauvreté se soient vaguement améliorés depuis 1990, les statistiques de la misère étant généralement peu crédibles au sud comme au nord, plus de la moitié des travailleurs brésiliens vivent bien en-dessous de la marge des 77 \$ E.-U. mensuels, sans parler des travailleurs du secteur informel pour lesquels les estimations sont peu optimistes et douteusement quantifiables. Selon les chiffres du gouvernement rapportés par le New York Times, les 10% plus pauvres de la population contribuent à 1% du revenu national, tandis que les 10% plus prospères génèrent plus de la moitié du revenu national. La situation qui prévaut au Brésil n'a toutefois rien d'exceptionnel en Amérique latine, puisque selon le rapport annuel de la banque interaméricaine de développement, si la croissance revient cette année, l'Amérique latine demeure l'une des régions (sinon la région) les plus inégalitaires du monde et l'une des plus pauvres, 40 % de la population vivant dans la pauvreté. La croissance économique reste la voie privilégiée pour lutter contre la pauvreté et réduire les inégalités sociales, mais pour augmenter le niveau de vie de manière importante, il faudrait, aux dires mêmes de la BID, que le taux de croissance atteigne 6 % par an...

L'Argentine et le Brésil poursuivent toujours les discussions sur le régime commun dans le secteur de l'automobile dans le cadre du Marché commun du cône sud (MERCOSUR), et ont convoqué une réunion officielle, entre les 22 et 24 mars, à Buenos Aires, pour tenter de résoudre leurs nombreux différends sur le commerce de poulets, textiles, papier, produits laitiers et chaussures, et d'avancer davantage sur le dossier de la politique automobile. Aucune solution substantielle ne semble avoir émergé de la rencontre aux dernières nouvelles. Batlle, de l'Uruguay, a cependant dénoncé la "bilatéralité" avec laquelle les discussions se poursuivaient entre les deux joueurs principaux du MERCOSUR. Peu avant, les Secrétaires de l'agriculture du Brésil et de l'Argentine s'étaient rencontrés à la toute fin février pour trouver des voies de compromis sur les litiges agricoles qui aigrissent les relations commerciales entre les deux pays et compliquent l'agenda régional de la libéralisation du secteur. Du point de vue du Brésil, les problèmes principaux à résoudre concernent les mesures phytosanitaires argentines filtrant ses exportations de poulet et agrumes, tandis que l'Argentine se plaint de barrières tarifaires rencontrées par ses exportations de porc et de blé sur le marché brésilien.

Chili

Au Chili, Ricardo Lagos a pris possession le 11 mars. Francisco Labastida, le candidat du Parti de la Revolution institutionnelle (PRI) au Mexique, a profité de l'occasion pour rendre visite au nouveau président chilien, lors d'une rencontre à Santiago suivie d'une conférence de presse à laquelle étaient aussi présents des membres de la famille Allende, J. Batlle, J. M. Sanguinetti et le F. De la Rúa. Ce qui reste curieux, c'est que les chefs d'État du Chili, de l'Argentine et de l'Uruguay aient accepté sans crainte de froisser les sensibilités politiques au Mexique par cette rencontre avec un haut-fonctionnaire mexicain qui, somme toute, n'est pas encore tout à fait élu au siège présidentiel.

L'investiture de Lagos s'est réalisée à l'ombre du retour du général Pinochet au pays dans les premiers jours de mars. Sorti relativement sauf de la saga judiciaire menée à Londres depuis Barcelone pour faire inculper le vieux dictateur pour des crimes contre les droits de l'homme dont il a été manifestement responsable pendant son mandat (1973-1990), Pinochet a réussi à éviter l'extradition demandée par l'Espagne, la France et la Suisse. Ses tracas ne sont certainement pas terminés, maintenant qu'un juge chilien a déposé une demande en appel pour que l'immunité diplomatique de l'ex-président, actuellement sénateur à vie, soit levée et qu'un procès puisse être convoqué. Les États-Unis mettront peut-être leur patte dans l'affaire, de manière étonnante selon plusieurs qui voient dans ce retournement un remords de conscience un peu tardif, et semblent maintenant suivre la tendance favorable à une inculpation sérieuse du général dont ils avaient appuyé le coup d'État en 1973. Aux dernières nouvelles, le Congrès au Chili vient tout juste d'approuver une réforme législative accordant aux ex-présidents, Pinochet et E. Frei, un statut spécial de protection, ce qui permet de notamment de retirer à Pinochet son titre de sénateur à vie sans pour autant remettre en question son immunité diplomatique. Des centaines de manifestants ont protesté devant le tribunal du Congrès. Un tel privilège statutaire permet essentiellement de garder le général en dehors de la politique chilienne. Il n'est pas encore tout à fait clair si des poursuites judiciaires pourront ou non être faites contre l'impopulaire dictateur.

Deux jours après son investiture, Lagos s'est réuni avec les chefs d'État de l'Argentine et du Brésil à Santiago pour discuter, entre autres, de l'intégration définitive du Chili, actuellement membre associé, au Marché commun du Sud. Du point de vue de Lagos, une telle incorporation ne constitue pas nécessairement une faveur ; et le Chili exige de connaître les réductions tarifaires qui lui seront spécifiquement accordées, ainsi que de prendre connaissance des initiatives prises en direction d'une plus grande coordination des politiques macro-économiques et des mécanismes de solution des différends, avant d'accepter le statut de membre régulier. Le ton surprend un peu, surtout si l'on croyait, sans doute à tort, que le Chili était en position de demandeur plutôt que de courtisé. La meilleure figure des indicateurs économiques au Chili, ainsi que le souhait de ne pas déplaire trop rapidement à la coalition de gauche qui l'a porté au pouvoir, favorable au libre-échange en autant que le Chili ne perde pas au change, explique sans doute la plus grande assurance avec laquelle le nouveau président considère le projet d'intégration régionale.

Enfin, à l'agenda des prochains accords de libre-échange prévus dans le Cône sud, le Chili a annoncé que les négociations avec l'Union européenne débuteraient vers la mi-avril. Au Brésil, le ministre des Affaires extérieures a aussi fait savoir dès la mi-mars, que le prochain membre-associé du MERCOSUR pourrait être l'Afrique du Sud... Les pourparlers sont menés depuis le Brésil, qui est actuellement en consultation avec l'ensemble des membres du bloc régional sur cette proposition. Les pourparlers entre l'Union européenne et le MERCOSUR pour un accord de libre-échange débuteront dans la première semaine d'avril à Buenos Aires, et les négociateurs espèrent en arriver à un accord dans les prochains six mois. L'Europe se dit particulièrement intéressée par le marché des services dans les pays-membres du MERCOSUR (banques, assurances, télécommunications et services publiques) et compte exclure les questions agricoles des discussions courantes, et ce, malgré l'insistance du Brésil à vouloir les inclure dans l'agenda des négociations.

Autres pays

En Équateur, la majorité centre-droite au Congrès national a approuvé dans les derniers jours de février le projet de Loi sur la transformation économique de l'Équateur, soumis le 15 février par le gouvernement Noboa, et visant essentiellement à la dollarisation de l'économie nationale. Le projet de loi concerne également les options de re-financement de dette dont bénéficieront les individus et entreprises, selon leur montant d'endettement. La loi maintenant approuvée reçoit l'appui du FMI, duquel dépendait l'aval pour l'allocation d'une aide financière qui n'a pas trop tardé à s'annoncer. Dès la seconde semaine de mars, les autorités économiques en Équateur ont appris que le FMI, la Banque mondiale (BM), la Banque interaméricaine de développement (BID) et la Corporation andine de développement (CAF) avaient décidé d'accorder au pays un montage financier substantiel de 2,045 milliards \$ E.-U. sur trois ans, dont 900 millions \$ E.-U. proviennent du FMI. Un premier versement de 300 millions \$ E.-U. sera fait d'ici la mi-avril, après que l'Équateur ait signé la batterie d'accords prévus avec les différents organismes internationaux. Il faut cependant noter que la décision politique de l'Équateur de dollariser son économie ne semble guère trouver d'appuis à l'extérieur. Le président de la BID, Enrique Iglesias, sans remettre en question une " décision désespérée ", n'en pense pas moins qu'une coopération monétaire régionale plus étroite, avec en bout de ligne une monnaie régionale comme en Europe doit être activement recherchée en Amérique latine si les pays de la région veulent à la fois atténuer les effets des chocs monétaires et éviter d'être laissés à eux-mêmes lorsque surviennent des situations de crise financière comme ce fut toujours le cas par le passé. Il faut d'ailleurs rappeler à ce sujet que la BID a été amenée à intervenir à plusieurs reprises ces dernières années, à côté du FMI et de la Banque mondiale notamment. L'intervention du président de la BID est d'autant plus à propos que les difficultés auxquelles fait face l'Argentine ne sont pas totalement étrangères à l'ancrage du peso dans le dollar d'une part, et que, par un curieux effet de mode, c'est davantage de dollarisation que d'union monétaire dont on parle actuellement au Canada.

Par ailleurs, les ministres et vice-ministres du commerce de cinq pays d'Amérique centrale et du Panama se sont rencontrés à Panama les 21 et 22 mars derniers, pour y annoncer le lancement des négociations commerciales en vue d'un accord de libre-échange. Les échanges commerciaux dans la région totalisent

à peine 1 milliards \$ E.-U. annuels. Les pays d'Amérique centrale comptent actuellement deux traités de libre-échange avec le Chili et la République dominicaine.

Les pays membres de la Communauté andine (Bolivie, Colombie, Équateur, Pérou et Venezuela) et l'Argentine poursuivent les pourparlers en cours sur un éventuel accord de libre-échange qui recouvrirait jusqu'à 80% des produits commercialisés entre celle-ci et l'Argentine. La prochaine réunion est prévue pour les derniers jours de mars à Buenos Aires. Les négociations sur les produits sensibles (textiles, produits laitiers et agricoles argentins) sont reportées à plus tard. En plus de l'Argentine et du Brésil avec lequel elle a déjà un accord de libre-échange, la Communauté andine négocie aussi avec le Paraguay et l'Uruguay, sans compter les accords bilatéraux contactés par des membres particuliers, avec le Chili entre autres. L'objectif manifeste de la Communauté andine est de s'incorporer au MERCOSUR en 2001.

Aux derniers jours de mars, la Banque mondiale a accordé un prêt de 1,4 milliards \$ E.-U. à la Colombie, dont un peu moins de la moitié sera affecté au secteur financier et bancaire. 66% des ressources seront destinées à des programmes sociaux d'intervention dans les domaines de la santé, l'éducation, et la création d'"espaces" de dialogue pour la réconciliation nationale. L'accord prévoit la participation de plusieurs organisations non-gouvernementales et secteurs de l'Église dans la canalisation des ressources accordées par la Banque. Le prêt est consenti sur une période de dix-sept ans et vient s'ajouter aux crédits alloués l'an dernier, d'un montant de 93,2 millions \$ E.-U., à la reconstruction et la pacification en Colombie.

Enfin, au Salvador, le candidat du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) a crié victoire avant même que les élections municipales qui l'auraient porté à la tête de la capitale ne soient conclues. Inquiété par les résultats des sondages, le Président F. Flores, issu du parti de droite Alliance républicaine nationale (ARENA) au pouvoir depuis dix ans, avait, dès la seconde semaine de mars, imploré les Salvadoriens de ne pas voter pour ceux qui "s'étaient opposés à l'établissement de notre démocratie". Le FMLN s'était transformé en formation politique à la suite des accords de paix de janvier 1992 qui mettaient un terme à près de douze années de guerre civile au cours de laquelle plus de 80 000 Salvadoriens ont perdu la vie. Les résultats de l'élection municipale ont rassuré la presse internet : la capitale reste aux mains de l'ARENA, tout va bien